

**DECRET N° 2014-252 DU 04 AVRIL 2014**  
 portant nominations à titre normal et civil  
 dans l'Ordre du Mérite du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral des conclusions de la session extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 28 novembre au 09 décembre 2013 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin



## DECRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

### **1- Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication**

- AGUE Sédou Mama, Journaliste Chercheur.

### **2- Ministère de la Santé**

- HOUSSOU Claire Sessi, Technicienne Supérieure en soins infirmiers et Obstétricaux.

### **3- Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes**

- BOUSSARI Adémonla Souleïmane, Professeur Certifié.

### **4- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche**

- QUENUM Rita Marie Nathalie, Attaché des Services Administratifs

### **5- Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication**

- TCHIBOZO Ayaba Brigitte Marie Laure, Rédacteur-Administrateur ;
- YAHOUEDO Adéline Céline Akouavi, Gestionnaire des Ressources Humaines.

### **6- Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire**

- GOUDE DJESSIN Aloha Eugène, Administrateur Civil.

### **7- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire**

- AFOUDA Mireille Marie Josée Yèba, Conseiller Pédagogique ;
- ADIKPETO AGBLONON Ferdinand, Instituteur ;
- AGBO-HOLLA Eugénie Florentine, Conseiller Pédagogique.

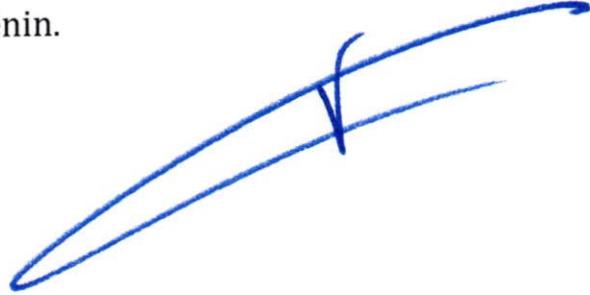
### **8- Ministère de la Jeunesse, des Sports et Loisirs**

- MARTINS Honorat Victorin, Professeur Certifié

**Article 2** : Le présent décret sera publié au journal officiel.

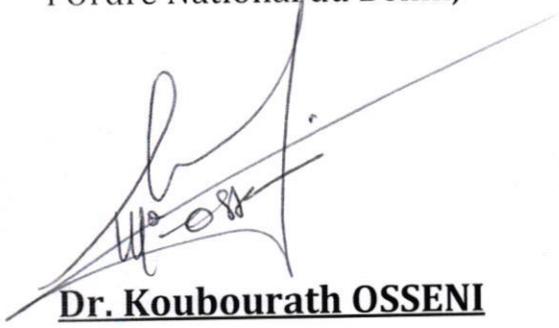
*Fait à Cotonou, le 04 avril 2014*

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



**Dr. Boni YAYI**

La Grande Chancelière de  
l'Ordre National du Bénin,



**Dr. Koubourath OSSENI**

**Ampliations** : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 27 - GCONB 20 - SGG 4 -  
DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP -  
ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 11.

